



CHARTRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 27^{ème} TOURNOI DU BADABOUM 23 et 24 Novembre 2019

Article 1 : Lutte contre les changements climatiques

Je privilégie les transports responsables pour me rendre sur les lieux des différentes salles (covoiturage, transports en commun, vélo, etc.)

Article 2 : Respect du site de l'événement

Je respecte l'environnement et les installations du site en prenant conscience que ce sont des espaces partagés et prêtés.

Je ne jette aucun déchet sur le site, sous peine de sanctions.

Article 3: Gestion des déchets

J'évite la production de déchets en estimant mes besoins lors de mes entraînements et compétitions.

Je réduis mes déchets en privilégiant les produits les moins emballés pour mes repas et autres nutritionnels de compétition.

Je trie mes déchets en utilisant les dispositifs mis en place par le club. Je facilite ainsi le travail des bénévoles et me réfère à eux en cas de questionnements sur le tri. Selon le cas, je remporte certains de mes déchets afin de leur réserver un tri adéquat dans un autre lieu.

Article 4: Gestion des volants usagés

Le club de Badminton participe à l'opération RTV (Ramasse Ton Volant).

Ainsi, je n'hésite pas à ramener mes volants usagés et mes tubes de volants vides

Je participe à cette action en triant les volants pouvant encore servir à l'entraînement et ceux bons à jeter.

Je mets ces derniers de côté afin qu'ils soient rangés par catégorie.

Les cartons ainsi constitués pourront être envoyés dans le but de recycler les volants usagés.

Article 4 : Cohésion sociale et solidarité

Je respecte les autres concurrents, les bénévoles de la section et toutes personnes que je fréquente durant mes entraînements.

Je participe aux efforts effectués par le club pour intégrer la structure dans une démarche de développement durable et d'accueil des nouveaux joueurs.

Article 5 : Comportement sportif

J'adopte un comportement fair-play, responsable et durable.

Je ne triche pas pour quelque raison que ce soit.

Je n'absorbe aucune substance interdite susceptible de modifier mes capacités durant l'épreuve.

Article 6 : Responsabilité

Je m'engage à être responsable de mes faits et gestes tout au long de ma participation à l'événement.

Une structure sportive éco-responsable passe aussi par l'engagement des participants !

